

# LES DÉCHETTERIES

## À DÉPOSER

- le carton ;
- le bois ;
- les déchets verts ;
- le mobilier (meubles, matelas...);
- DEEE-Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : électroménager... ;
- Produits ÉcoDDS-Déchets Diffus Spécifiques : peinture, solvant... ;
- les encombrants ;
- les ampoules/néons ;
- l'huile végétale ;
- la vaisselle cassée, vase, cassettes vidéo...



...  
POUR TOUT AUTRE DÉPÔT : DEMANDER AUX GARDIENS DES DÉCHETTERIES

## Les horaires des 9 déchetteries

CORLAY	Lundi, mardi et mercredi	9 h à 11 h 45
	Vendredi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 15
	Samedi	9 h à 11 h 45
L'HERMITAGE-LORGE	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	14 h à 17 h 15
	Jeudi	9 h à 11 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 15
LA CHÈZE	Lundi	14 h à 17 h 45
	Jeudi et samedi	9 h à 11 h 45
LOUDÉAC	Du lundi au samedi	9 h à 12 h - 14 h à 17 h 45
MERDRIGNAC	Lundi et mercredi	14 h à 17 h 45
	Mardi et vendredi	9 h à 11 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
GUERLÉDAN/ MÛR-DE-BRETAGNE	Lundi	9 h à 11 h 45
	Du mardi au vendredi	14 h à 17 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
PLÉMET	Du mardi au samedi	14 h à 17 h 45
PLOUGUENAST	Lundi et mercredi	14 h à 17 h 45
	Vendredi	9 h à 11 h 45
	Samedi	14 h à 16 h 45
LE MENÉ/SAINT-GOUËNO	Lundi et mercredi	9 h à 11 h 45
	Mardi et vendredi	14 h à 17 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45



EST-CE UN EMBALLAGE ?

OUI

NON

TRI  
SÉLECTIF

ORDURES MÉNAGÈRES  
OU DÉCHETTERIE

(jouets, vêtements, encombrants...)

# LE TRI SÉLECTIF



## À DÉPOSER EN VRAC DANS VOTRE CONTENEUR À COUVERCLE JAUNE



Il est **interdit d'utiliser des sacs noirs** pour le dépôt de votre tri sélectif  
La présence de sacs noirs dans le conteneur à couvercle jaune entraîne **un refus de collecte**

### LES EMBALLAGES PLASTIQUES



### LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



### LES EMBALLAGES CARTONNÉS ET LES PAPIERS



### SACS, FILMS ET TUBES EN PLASTIQUE SOUPLE



## Les Ordures Ménagères



À DÉPOSER DANS VOTRE CONTENEUR  
À COUVERCLE MARRON  
DANS DES SACS FERMÉS

### LES AUTRES DÉCHETS QUOTIDIENS

Emballages non recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène ainsi que les déchets organiques (couches, papier toilette, essuie-tout, mouchoirs...).

### UN DOUTE SUR VOTRE TRI ?

Choisissez votre poubelle « ordures ménagères ».

**Rappel** : les dépôts d'ordures ménagères et de tri sélectif ne sont pas autorisés en déchetterie.

## LE VERRE



À déposer dans les colonnes « Verre »



Le conteneur dédié au verre accepte les bouteilles, les pots et les bocaux **sans bouchon, ni couvercle** (les couvercles sont à déposer dans le conteneur à couvercle jaune).

## Déchets compostables

· **DÉCHETS DE CUISINE**  
Épluchures, restes de repas, marc de café, thé, coquilles d'œufs, papier essuie-tout...

· **DÉCHETS DE JARDIN**  
Tontes en petite quantité et sèche, feuilles mortes, herbes non grainées, petits branchages...



**DANS MON JARDIN,**  
je produis mon compost en tas ou en composteur